



---

## **COMPTE RENDU ASSEMBLEE FONCTIONNEMENT AS 3&4 DU 31/03/2023 AU BOULODROME CLERMONT 18H00**

**AS représentés :** A. B. LA PLAINE, BOULE BAYARD, STADE CLERMONTOIS, U. B. DU MONT DORE, U.S. ISSOIRE BOULES, F.B. DE COURNON, A.S. ROYAT BOULE, B.A. DES MARTRES DE VEYRE, SPORT BOULE DES VOLCANS, BOULE LYONNAISE CHATEL GUYON, A.B. GERZATOISE, ESB les THERMES

**AS excusées :** SPORT BOULE THIERS, ESB CLERMONT, BOULE AMBERTOISE

**AS n'ayant pas participer au sondage et non représentées :**

G. B. DE LEMPDES, A.L. SAINT-ELOY-LES-MINES, U.S. SAINT GEORGES LES ANCIZES

**Membres Comité :** Dominique AUDIN, Annick GARBELLOTO, Dominique NOURRY, Jean-Marc NOVE, Isabelle POINSON , Xavier LEROY.

### **OBJET de l'ASSEMBLEE :**

Le but de cette assemblée est de partager sur les doléances, insatisfactions exprimées par les AS lors du sondage initié en début d'année sur la réforme mise en place la saison 2021/2022.

Principales insatisfactions :

- Trop peu de rencontres lors des poules car pas de matchs A/R
- Dates fixes plus ou moins acceptées
- Frais d'inscription trop élevés pour, dans certains cas, 2 rencontres (poule de 3)
- Manque la convivialité qui était la base des AS3&4.
- Souhait de faire les rencontres de poules sur les clos des AS.



## Concernant les frais d'inscription de 40 € par équipe, explication du comité :

Le Comité, cette année, a voté une participation de tous les licenciés s'inscrivant sur un fédéral, toutes catégories, de 5€.

Pour les raisons suivantes :

- Par rapport à des années plus fastes :  
La cotisation CBD sur le prix de la licence a fortement diminuée.  
Le nombre de licenciés a presque diminué de moitié
- Soit un budget en baisse pour aider les AS lors des régionaux ou CdF  
A savoir pour 2021/2022 le budget d'indemnisation CBD s'élevait à environ **7500€ toutes catégories**.

La compétition AS3&4 débouche sur un CdF.

Elle s'inscrit totalement dans le cadre défini.

Soit 40€ sur une base de 8 joueurs.

Pour info 2021/2022 on avait 15 équipes AS inscrites soit 600€ d'inscription.

Les indemnités versées lors des régionaux s'élèvent à environ 900€.

Suite à discussion et vote des AS présentes décisions prises :

- Déclarations des équipes au plus tôt soit fin juin au plus tard fin août pour un tirage rapide et pour pouvoir démarrer les rencontres sur les terrains des clubs au plus tôt mi-septembre.
- 4 groupes de 4 (à voir après nombre d'inscrits)  
Match A/R, dates proposées mais non imposées (**vote à l'unanimité**).
- Il est demandé aux AS :  
De ne pas programmer une rencontre sur une date prise au calendrier pour un concours traditionnel.  
D'informer par mail le CBD des dates avant les rencontres.



## Comité Bouliste Départemental du Puy de Dôme du Puy-de-

Dôme

*Boulodrome Municipal*

194 Boulevard Etienne Clémentel  
63100 CLERMONT-FERRAND

- Le CBD inscrit au calendrier des dates butoir pour rencontres aller et retour.
- A l'issue des poules les 1<sup>ER</sup> participent aux qualificatifs pour le Régional.

Les seconds participent pour la coupe départementale.

Objectif : supprimer les  $\frac{1}{4}$  de finales qui bloquent 2 dates.

Votes : 2 voix contre

Suppression des  $\frac{1}{4}$  validée

- Mi-mai, date des  $\frac{1}{2}$  finales et finale départementales ainsi que la Coupe départementale.  
Ces rencontres seront jouées sur terrain neutre.

Concernant les frais d'inscription :

1 voix contre, donc à l'unanimité les frais d'inscription sont validés.

A suivre : Demande aux clubs inscriptions AS3&4 au mieux fin juin au plus tard fin août.

La Secrétaire Général Annick GARBELLOTTO

Le président Dominique AUDIN